

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 28 JUILLET 2020

Etaient Présents 54 titulaires, 5 suppléants, 10 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Jean-Claude COUSTET, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOÏPE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Bernard UTHURRY, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Anne SAOUTER, Patrick MAILLET, Brigitte ROSSI, Jean-Maurice CABANNES, Jean CONTOU CARRERE, Dominique QUEHEILLE, Raymond VILLALBA, Daniel LACRAMPE, Nathalie PASTOR, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE

Suppléants : Anne-Marie BARRERE suppléante d'André BERNOS, Jean-Philippe FLORENCE suppléant de Fabienne TOUVARD, Serge MAUHOURET suppléant d'Ophélie ESCOT, Thérèse LASMARRIGUES-MARQUIS suppléante de Philippe SANSAMAT, Lauriane TRESSERRE suppléante de Gérard LEPRETRE

Pouvoirs : David MIRANDE à Claude LACOUR, Jean CASABONNE à Martine MIRANDE, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Anne BARBET à Dominique QUEHEILLE, Stéphane LARTIGUE à Patrick MAILLET, Chantal LECOMTE à Raymond VILLALBA, Philippe GARROTÉ à Marie-Lyse BISTUÉ, Martine LARROUCAU à Brigitte ROSSI, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Christophe GUERY à Daniel LACRAMPE

Absents : Alain CAMSUSOU (excusé), Rose Elisabeth LOPEZ, Laurence DUPRIEZ

RAPPORT N° 11-200728-FIN-

**BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITÉS DU GABARN
BUDGET PRIMITIF 2020**

M. OXIBAR précise que le Parc d'Activités du Gabarn, à vocation industrielle, est situé sur l'axe OLORON – PAU et à proximité immédiate de la future déviation GABARN-GURMENÇON. La Communauté de Communes du Haut-Béarn y possède une réserve importante de terrains.

Il est notamment prévu en termes de dépenses, des travaux de renforcement de la desserte électrique (497 K€) pour lesquels des subventions sont attendues à hauteur de 202 k€.

En recettes des reliquats de subventions pour l'extension de la zone sont attendues (174 k€) ainsi que des ventes de terrain.

Les budgets des parcs d'activités sont gérés en comptabilité de stocks qui génère pour l'exercice 2020 des écritures équilibrées d'environ 2 100 k€ en investissement et 2 900 k€ en fonctionnement.

Le Budget Primitif 2020 est ainsi équilibré de la sorte :

- en fonctionnement (dépenses et recettes) : 3 535 373.53 €
- en investissement (dépenses et recettes) : 3 723 724.60 €

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 68 voix pour et 1 abstention (N. PASTOR)

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2020 du Parc d'Activités du Gabarn, arrêté aux chiffres ci-dessus,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 28 juillet 2020

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY